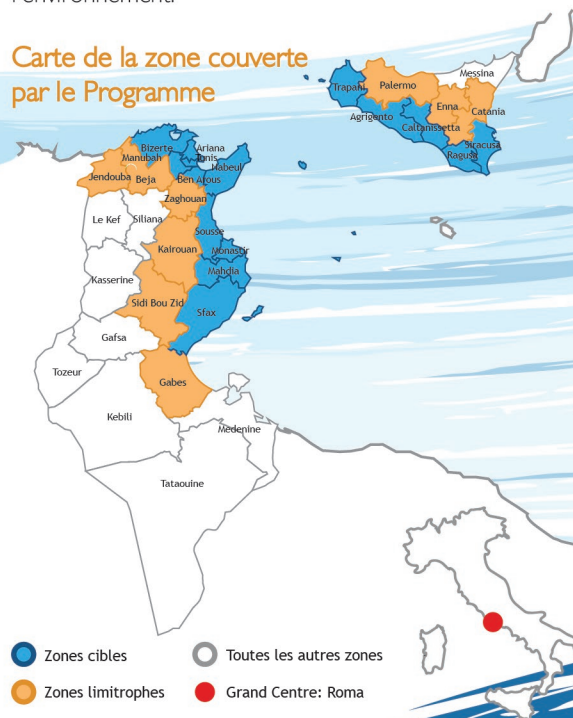


PROGRAMME IEV DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE ITALIE-TUNISIE 2014-2020

Le Programme en bref

Le Programme IEV de coopération transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020 vise à encourager un développement économique, social et territorial juste, équitable et durable, en vue de favoriser l'intégration transfrontalière et de valoriser les territoires et les atouts des Pays participants. Avec un financement communautaire de 33.354,820 euros, le Programme soutient le développement des PME et de l'entrepreneuriat; l'éducation, la recherche, le développement technologique et l'innovation, ainsi que la protection de l'environnement.

Carte de la zone couverte par le Programme



Zone d'éligibilité

Résidents dans la zone: environ 16 millions d'habitants
Extension territoriale: environ 200 000 kilomètres carrés

Pays participants et régions éligibles

L'espace de coopération du Programme IEV de Coopération Transfrontalière (CT) Italie-Tunisie 2014-2020 comprend les territoires situés de part et d'autre de la route maritime qui borde la Sicile et la Tunisie.

Les zones cibles et limitrophes éligibles sont :

• Pour l'Italie:

Sicile: les 8 zones provinciales de Agrigento, Trapani, Caltanissetta, Ragusa, Siracusa, Catania, Enna e Palermo

• Pour la Tunisie:

les 15 gouvernorats tunisiens de Bizerte, Ariana, Tunisi, Ben Arous, Nabeul, Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax Beja, Manouba, Zaghuan, Kairouan, Sidi Bouzid e Gabes

La zone provinciale de Messine en Sicile et les gouvernorats tunisiens de Jendouba, Le Kef, Siliana, Kasserine, Gafsa, Tozeur, Kébili, Tataouine et Médenine seront éligibles dans la limite du 20% de l'allocation du budget de l'UE.

La participation des ministères et organismes nationaux italiens sous le contrôle du gouvernement avec siège à Rome, en qualité de «centre social, économique et culturel» est prévue dans les cas où elle contribue à la réalisation des objectifs du Programme.

Enveloppe financière

L'enveloppe financière totale utilisée pour la mise en œuvre du programme ENI CT Italie-Tunisie 2014-2020 s'élève à **€ 37.023,850.**

Le financement communautaire s'élève à **€ 33.354,820**, somme à laquelle s'ajoutera le cofinancement national des bénéficiaires du projet. Plus précisément:

Financement communautaire: **€ 33.354,820**

Co-financement: **€ 3.669,030**

Objectifs thématiques et répartition de l'enveloppe financière

La stratégie du programme a été conçue en concentrant les ressources sur trois Objectifs thématiques :

Objectif 1 - Développement des PME et de l'entrepreneuriat - € 6.670.964

Objectif 2 - Soutien à l'éducation, à la recherche, au développement technologique et à l'innovation - € 13.341.928

Objectif 3 - Protection de l'environnement et adaptation au changement climatique - € 13.341.928

Priorités

Les objectifs thématiques ont été répartis en sept priorités:

Pour l'Objectif 1:

PRIORITÉ 1.1 - Renforcement des clusters économiques

PRIORITÉ 1.2 - Promotion et appui à l'entrepreneuriat

Pour l'Objectif 2:

PRIORITÉ 2.1 - Promotion et appui à la recherche et à l'innovation dans les secteurs clés

PRIORITÉ 2.2 - Promotion de la coopération entre entreprises et opérateurs de la formation professionnelle

PRIORITÉ 2.3 - Appui à la coopération locale dans le domaine de l'éducation

Pour l'Objectif 3:

PRIORITÉ 3.1 - Actions conjointes pour la protection de l'environnement

PRIORITÉ 3.2 - Conservation et utilisation durable des ressources naturelles